



## TABLE DES MATIERES

<b>Avant-propos</b> .....	3-4
<b>Sstructures porteuses</b> .....	5-7
<b>Actualité de la thématique abordée</b> .....	8-11
<b>Importance de la thématique proposée</b> .....	12-14
<b>Approche pluridisciplinaire</b> .....	15
<b>Intérêt à parrainer le colloque</b> .....	16-22
<b>Objectifs et axes de travail</b> .....	23-24
<b>Valeur ajoutée scientifique et sociétale</b> .....	25
<b>Organisation du colloque Toulouse 2020</b> .....	26-28
<b>Structure du programme</b> .....	29
<b>Annexe 1 : UT1C en chiffres</b> .....	30
<b>Annexe 2 : UT2J en chiffres</b> .....	31
<b>Notes de fin de document</b> .....	32

L'Institut de Droit de l'Espace, des Territoires, de la Culture et de la Communication (IDETCOM) de l'Université Toulouse 1 Capitole et le Laboratoire de Cliniques Pathologique et Interculturelle (LCPI) de l'Université Toulouse 2 Jean Jaurès, associés dans le cadre d'une dynamique de collaboration pluridisciplinaire et multiculturelle (InfoCom, Droit, Psychologie), internationale et novatrice (dénommée « Communication pour le changement social ») à des chercheurs de l'université nord-américaine Florida International University (FIU), des universités argentines de Buenos Aires (UBA) et de Rosario (UNR) et au Centre Hospitalier Gérard Marchant (Toulouse) ont organisé et participé en octobre 2019 au Séminaire international intitulé : "Santé mentale sur les campus universitaires : problèmes, situations et défis actuels" tenu à Miami. Pour plus d'informations voir : <https://communication.fiu.edu/fiu-ut1c-colloque/>

Longtemps, les étudiants universitaires ont été considérés comme une population privilégiée, tout comme les personnels universitaires. Désormais, plusieurs signes de détresse et de souffrance psychique ont un impact sur la réussite des études et l'insertion professionnelle des étudiants, mais aussi sur la productivité et l'efficacité professionnelle chez les personnels universitaires. De cette situation découlent d'importantes conséquences socio-économiques et socio-sanitaires.

La prévention et la promotion de la santé mentale au sein de l'université sont des sujets peu interrogés en sciences humaines et sociales et en même temps d'actualité : pourtant ils ont fait l'objet de nombreuses communications par l'OMS, et de dispositions prises par les pouvoirs publics européens et français (voir le plan national d'action pour la prévention des risques psychosociaux dans les trois versants de la fonction publique). En effet, l'impact que la santé mentale peut avoir sur les étudiants et sur le personnel de l'université (administratif ou enseignant) produit des conséquences sociales et économiques de plus en plus considérables et la situation interpelle les acteurs publics. La même actualité, et l'importance de cette problématique, peut également être constatée en Argentine et aux États-Unis.

Suite aux échanges lors du séminaire tenu à Miami en octobre 2019, les équipes prolongeront leur réflexion lors du colloque international qui sera organisé en France en 2020. Cette deuxième manifestation portera sur la "Santé mentale sur les campus universitaires : au défi de la discrimination" (s'inscrivant dans la thématique des "Semaines d'information sur la santé mentale -SISM-"<sup>1</sup> voir : <https://www.semaines-sante-mentale.fr/sism-2/edition-2020/>) et se déroulera du 25 au 27 octobre à Toulouse.

À cette occasion, nous espérons réunir plusieurs chercheurs français et étrangers (États-Unis, Argentine, Espagne, Italie...) spécialistes de ces questions. L'enjeu est grand : à partir d'une problématique plurifactorielle, nous souhaitons mettre en œuvre un travail pluridisciplinaire afin de produire des résultats interdisciplinaires, opérationnels et intersectoriels.

Ce colloque sera l'occasion non seulement de réunir un ensemble de responsables et acteurs intéressés par le sujet, mais également d'ouvrir le débat vers le grand public et de favoriser la transmission des connaissances et des travaux dans le domaine, ainsi que de proposer aux chercheurs des laboratoires des moments d'échanges pour construire de futures collaborations et faire émerger une thématique novatrice à fort impact.



Ce colloque s'adressera donc à la fois aux membres de la communauté universitaire, scientifique, mais également aux organisations publiques et privées, aux professionnels des secteurs public et privé, aux étudiants et au grand public.

Il est envisagé d'organiser ce colloque sur deux sites, celui de l'Université Toulouse 1 Capitole et celui de l'Université Toulouse 2 Jean Jaurès.

À cette occasion, plusieurs chercheurs, universitaires et professionnels reconnus pour leur expertise feront le point au travers de conférences plénières sur l'état des connaissances et sur les enjeux de la thématique. Les ateliers permettront d'aborder la problématique propre à chaque discipline (InfoCom, Droit, Psychologie) et les workshops donneront la possibilité aux doctorants de présenter et communiquer leur recherche à travers des poster sessions. Les enseignants, chercheurs et professionnels pourront avancer sur des projets de recherche communs, et le secteur privé aura quant à lui l'opportunité de nous faire part de ses implications et actions en la matière.

Le défi sociétal est d'actualité, l'enjeu est considérable, la problématique est grandissante et les difficultés sont nombreuses.

**NOUS AVONS BESOIN DE VOUS**

**SOUTENEZ LE COLLOQUE ET DEVENEZ ACTEUR DU CHANGEMENT !**

L'**Université Toulouse 1 Capitole (UT1C)** est un pôle d'excellence internationale d'enseignement et de recherche en droit, sciences de l'information et de la communication, économie et gestion. Elle est l'un des deux seuls établissements d'enseignement supérieur français à figurer dans le top 100 mondial du classement de Shanghai, section economics/business.

L'**Institut du Droit de l'Espace, des Territoires, de la Culture et de la Communication (IDETCOM)** est un laboratoire de recherche pluridisciplinaire structuré autour de quatre grands volets principaux de recherche, correspondant à son intitulé :

- Espace(s), y compris l'espace cybernétique et l'espace extra-atmosphérique,
- Territoire(s), axe dont le champ de recherche ne se limite pas à l'étude des collectivités territoriales, mais inclut également les dimensions sociologique, économique et historique du patrimoine,
- Culture(s), qui regroupe un champ relativement large allant des musées aux marques et noms de domaines,
- Communication(s), entendue(s) dans ses deux dimensions : des contenants (communication électronique, réseaux, infrastructures et plateformes électroniques) et des contenus (communication audiovisuelle, cinéma, commerce électronique).

Le projet *IDEX-PLURIART* - Programme transversalité - qui fut dirigé par le professeur Martine Regourd, associant juristes, muséologues, chercheurs en sciences de l'information et de la communication, et médecins psychiatres, a permis une première collaboration d'un groupe d'enseignants-chercheurs de l'IDETCOM avec le secteur hospitalier à Toulouse (CHU Purpan). Ce projet a permis d'interroger l'organisation, la protection, la conservation, et l'exposition de ces productions artistiques réalisées par des patients de l'institution hospitalière, notamment en psychiatrie. Ce projet a donné lieu à diverses manifestations et actions scientifiques.

Le projet *IDEX-PLURIART* s'inscrit dans une thématique pluridisciplinaire permettant le rapprochement des thématiques propres à l'InfoCom avec celles du droit et celles autour de la santé mentale (psychologie et psychiatrie).

Justement, cet axe de recherche pluridisciplinaire était investi depuis plusieurs années par d'autres membres de l'IDETCOM, comme c'est le cas de M. Nicolás Tilli (Maître de Conférences en Sciences de l'Information et de la Communication, Docteur en Droit public et Psychologue clinicien Psychothérapeute) membre de l'équipe du projet *IDEX-PLURIART*, co-créateur de la première émission radiophonique, en France, enregistrée avec des patients au sein du Centre Hospitalier Gérard Marchant (Toulouse) et diffusée sur Radio Campus, fondateur de la dynamique « Communication pour le changement social » et porteur du projet « Colloque Toulouse 2020 » (avec la collaboration de Mme Sonia Harrati -UT2J-).

Nicolás Tilli, articule ses recherches sous un prisme interdisciplinaire (InfoCom, droit et psychologie) autour de deux axes : le premier concerne l'utilisation des médias de communication au service de la santé mentale et le second la communication pour la santé.

- *L'utilisation des médias de communication au service de la santé mentale* invite à penser l'utilisation des médias de communication (classiques et les NTIC) comme un processus de médiation novateur (avec un volet clinique), en tant qu'alternative d'inclusion sociale, d'occupation de l'espace public et des différents territoires, comme un moyen de lutte contre la discrimination et la stigmatisation mais aussi comme vecteur d'une communication pour le changement social.
- *La communication pour la santé* implique l'analyse et la réflexion autour de stratégies de communication (interpersonnelles, groupales, organisationnelles), adaptées (du point de vue culturel/interculturel) aux sujets et aux organisations impliqués (utilisant différents moyens et supports). Lesdites stratégies de communication sont destinées à : penser les différentes étapes de prévention et celles de promotion de santé, influencer les représentations soit proposer une co-construction qui puisse être favorable à l'amélioration de la santé dans des territoires différents, favorisant l'égalité et l'inclusion sociale et la lutte contre la discrimination et la stigmatisation, ce qui servirait de vecteur d'une communication pour le changement social.

L'**IDETCOM** se présente comme une équipe fédérative qui réunit différents groupes de recherches thématiques correspondant à ses orientations scientifiques. Il coordonne plusieurs Masters et Diplômes d'Université qui lui sont rattachés. Il dispose d'un réseau de correspondants, nationaux et étrangers.

Outre le campus situé au Mirail à Toulouse, l'**Université Toulouse 2 Jean Jaurès** est également présente dans 4 départements de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée avec :

- L'École nationale supérieure d'audiovisuel (Ensav), campus Toulouse centre (rue du Taur),
- L'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (Inspe)
- L'IUT de Blagnac,
- L'IUT de Figeac,
- Le centre universitaire Maurice Faure, campus Cahors (antennes de l'UFR Histoire, arts et archéologie avec le pôle patrimoine et de l'Espe),
- L'Institut supérieur couleur, image, design (Iscid), campus Montauban, et
- Le centre universitaire de l'Ariège Robert Naudi, campus Foix (antennes de l'Isthia, de l'Espe et du département Géographie, aménagement, environnement).

À l'international, l'UT2J est présente à Kuala Lumpur (Malaisie).

Trois composantes d'UT2J sont partenaires de ce colloque :

- L'UFR Psychologie,
- Le département de Psychologie Clinique du Sujet, et
- Le **Laboratoire de Cliniques Pathologique et Interculturelle (LCPI)** de l'Université Toulouse 2 Jean Jaurès, en tant que partenaire, centre ses actions autour de la Psychologie clinique et psychopathologie du symptôme psychique dans son lien avec ce qui l'organise et le sous-tend (contextes corporel, social, culturel).

Le laboratoire LCPI s'articule autour de 4 pôles et un pôle Pluridisciplinaire :

- Pôle Clinique psychanalytique des souffrances contemporaines,
- Pôle Clinique psychanalytique du sujet et du lien social,
- Pôle Interculturation psychique et contacts culturels,
- Pôle Psychopathologique du vieillissement, et
- Pôle pluridisciplinaire : Centre de Criminologie et Sciences Humaines de Midi-Pyrénées (CCSH).

Parler de santé mentale n'est pas facile. Pourtant, ça devrait être tout simplement une question de santé comme une autre.

En effet, la santé mentale touche différentes sphères : par exemple la sphère individuelle, la familiale, la sociale, la physique, l'économique, l'émotionnelle, la psychique... Cependant, la réalité est tout autre et se caractérise par le tabou, la souffrance, la désinformation, la stigmatisation, la discrimination, la peur, la mise à l'écart et l'isolement<sup>2</sup>.

Aujourd'hui les personnes souffrantes (véritable « handicap invisible ») doivent affronter un « stigmatisme sociétal » (source de souffrance externe et artificielle) généré notamment par l'aspect négatif du diagnostic (lequel accompagne et étiquette l'individu tout au long de sa vie), et de la souffrance psychique, mais également par les représentations sociales stigmatisantes et discriminatoires envers la souffrance psychique et envers la personne concernée, lesquelles s'ajoutent à la souffrance propre du trouble (démembrement interne du sujet) et impactent sur l'accès au soin. Les variables socio-culturelles viennent complexifier davantage encore la situation de souffrance (aspect environnemental) et l'accès aux services institutionnels de prise en charge.

À cette situation générale, nous pouvons en ajouter une particulière, celle des personnes porteuses de Troubles du Spectre Autistique (TSA). Cette situation nous invite à interroger les mêmes inquiétudes en termes de réussite universitaire, de travail et d'inclusion de ces personnes avec des besoins éducatifs particuliers (usagers des services publics : éducation et santé).

Une chose est certaine : la situation actuelle reflète l'existence de problématiques individuelles, familiales et communautaires d'exclusion et d'isolement (symbolique, imaginaire et réelle), d'auto-stigmatisme, de ségrégation sociale, non respectueuse des droits des citoyens, créant des inégalités, impactant sur l'accès aux soins et générant de conséquences socio-économiques et socio-sanitaires négatives.

Cette problématique reflète un certain nombre d'inquiétudes contemporaines et se situe dans les différents agendas politiques des sociétés modernes soucieuses des risques psychosociaux. Ces derniers, définis comme des risques pour la santé mentale, physique et sociale, sont engendrés par les conditions d'emploi et les facteurs organisationnels et relationnels susceptibles d'interagir avec le fonctionnement mental.

Le terme *psychosociaux* désigne donc un ensemble de phénomènes affectant principalement la santé mentale mais aussi physique des travailleurs. Ils peuvent se manifester sous diverses formes : stress mais aussi sentiment de mal-être ou de souffrance, incivilités, agressions physiques ou verbales, violences, etc<sup>3</sup>.

En ce qui concerne le personnel universitaire (administratif et enseignant), en France, un protocole d'accord correspondant à la prévention des risques psychosociaux dans la fonction publique a été signé le 22 octobre 2013 par les organisations syndicales des trois fonctions publiques et le gouvernement<sup>4</sup>.

Cet accord-cadre établit des obligations en matière de protection de la santé mentale et physique (mentionnées dans le code du travail et applicables à la fonction publique) :

- Éviter les risques,
- Évaluer les risques qui ne peuvent être évités,
- Combattre les risques à la source,
- Adapter le travail à l'homme, en particulier en ce qui concerne la conception des postes de travail ainsi que le choix des équipements de travail, des méthodes de travail et de production, en vue notamment de limiter le travail monotone et le travail cadencé, et de réduire les effets de ceux-ci sur la santé,
- Tenir compte de l'état de l'évolution de la technique,
- Remplacer ce qui est dangereux par ce qui n'est pas dangereux ou par ce qui est moins dangereux,
- Planifier la prévention en y intégrant, dans un ensemble cohérent, la technique, l'organisation du travail, les conditions de travail, les relations sociales et l'influence des facteurs ambiants, notamment les risques liés au harcèlement moral,
- Prendre les mesures de protection collective en leur donnant la priorité sur les mesures de protection, et
- Donner les instructions appropriées aux travailleurs.

Cet accord-cadre ajoute aussi la mise en œuvre d'un plan local d'évaluation et de prévention des risques psychosociaux (au plus tard en 2015 et pourtant...) impliquant plusieurs mesures :

- Plan d'actions débattu au sein du Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de chaque employeur ou par le Comité technique (Document unique d'évaluation des risques professionnels),
- Observatoire national au sein du Conseil commun de la fonction publique (préconisations) en lien avec :
  - La Direction générale de l'administration et de la fonction publique (Etat),
  - La Direction générale des collectivités locales (Collectivités territoriales), et
  - La Direction générale de l'offre de soins (hospitalier).
- Mise en ligne du Guide méthodologique d'aide à l'identification, l'évaluation et la prévention des risques psychosociaux dans la fonction publique,
- Formation des acteurs de la prévention (membres du CHSCT, DRH, Conseiller prévention, service de santé, certains corps ou cadres d'emploi...),

- Démarche participative avec le personnel,
- Élargissement des missions des encadrants (formation, management...),
- Diffusion d'une culture de prévention (campagne de communication), et
- Suivi de la mise en œuvre du plan risques psychosociaux (évaluation).

En ce qui concerne les étudiants, le Rapport sur la « Qualité de vie des étudiants en santé », établi en 2018 à la demande des Ministères de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et des Solidarités et de la Santé<sup>5</sup>, informe aussi sur la situation générale des étudiants universitaires en France. Il constitue un point de départ pour une nouvelle discussion, reconnaît la gravité et l'ampleur des difficultés, remarque l'urgence qu'il y a à agir. La création en 2019 du Centre national d'appui à la qualité de vie des étudiants de santé reflète l'actualité et l'importance de cette problématique.

Les déclarations internationales sur la santé mentale reflètent l'importance des problèmes aux niveaux européen et international. En effet, dans l'Union européenne (UE), une personne sur quatre souffre de problèmes de santé mentale<sup>6</sup> ; et aux États-Unis d'Amérique (EU) une personne sur cinq<sup>7</sup>.

À l'heure actuelle, l'augmentation des problèmes de santé mentale dans l'UE et en Amérique (France, États-Unis et Argentine) produit des conséquences négatives (directes et indirectes) pour la santé en général, l'éducation, l'économie, le marché du travail et les systèmes de sécurité sociale.

Malheureusement, les populations touchées se cachent souvent parce qu'elles se sentent exclues d'une partie de la société et ont le sentiment d'être marginalisées, stigmatisées et discriminées (en ce qui concerne, par exemple, l'accès au marché du travail, au logement, l'intégration des groupes sociaux, etc.).

Une étude menée aux EU (2016) a montré que les dépenses en santé mentale dépassent celles effectuées pour toute autre maladie confondue<sup>8</sup>.

Pour l'heure, de vastes organisations internationales, régionales et locales ont reconnu l'importance de travailler sur les questions modernes liées à un meilleur accès à la santé, la stigmatisation, la discrimination, le respect des droits et des libertés des personnes ayant des problèmes de santé mentale, ainsi que leur inclusion sociale (tous ces axes ont été désignés comme prioritaires).

D'une part, la déclaration d'Alma-Ata<sup>9</sup> et la charte d'Ottawa<sup>10</sup> reconnaissent son importance dans la prévention de la maladie mentale (véritable handicap invisible) et dans la promotion de la santé mentale. D'autre part, l'un des six points clés de la stratégie européenne pour la prévention et le contrôle des maladies non transmissibles stipule que les personnes devraient avoir la possibilité de promouvoir leur santé personnelle, d'interagir avec les services de santé et de participer activement à la gestion de la maladie.

La Conférence ministérielle européenne de l'OMS sur la santé mentale<sup>11</sup>, le Plan d'action européen pour la santé mentale 2013-2020<sup>12</sup> et le Pacte européen pour la santé mentale et le bien-être<sup>13</sup> reconnaissent également les effets bénéfiques de l'autonomisation et la considèrent comme l'une des priorités des prochaines décennies. Cette notion d'autonomisation est basée sur l'idée de recovery, sur la conviction que la maladie mentale n'invalide pas le sujet affecté, qui peut surmonter les problèmes et les limitations produites par cette souffrance.

La thématique qui sera abordée lors du « Colloque Toulouse 2020 » portera sur le « défi de la discrimination », s'inscrivant ainsi dans l'actualité de la problématique. Justement, la thématique prévue pour les Semaines d'information sur la santé mentale de 2020 est « Santé mentale et discriminations »<sup>14</sup>.

- ☞ **Les étudiants sont une population exposée et vulnérable au stress<sup>15</sup>**
- ☞ **Les études universitaires constituent une période à risque de troubles mentaux, de détresse psychologique et de comportements à risque<sup>16</sup>**
- ☞ **Les étudiants ressentent de la fatigue (9 % à 89 %), souffrent de troubles du sommeil (9 % à 56 %), disent être en épuisement émotionnel (33 % à 45 %), consomment des substances (12 % à 86 %), se sentent en dépression (21 % à 53 %), ressentent de l'anxiété et ont eu des idées suicidaires (9 % à 15 %)<sup>17</sup>**
- ☞ **Les étudiants ressentent un niveau élevé de stress<sup>18</sup>**
- ☞ **Les étudiants universitaires ont des problèmes liés au stress comme par exemple l'anxiété, la dépression et les troubles du sommeil<sup>19</sup>**

À l'université, posséder une bonne santé mentale constitue une ressource pour réussir ses études, travailler dans des bonnes conditions et protéger une perception de bien-être. En effet, une mauvaise santé mentale influence directement la vie quotidienne des étudiants et du personnel universitaire (enseignant et administratif), affectant leur capacité à étudier, à travailler et à avoir une vie sociale satisfaisante.

De nos jours, le nombre d'étudiants et de personnels universitaires ayant des besoins et des problèmes de santé mentale augmente régulièrement. Les enjeux sont à la mesure de la souffrance et des troubles présents dans la population universitaire. Les universités sont confrontées à des défis de taille dans la compréhension de ces problèmes pour faire progresser leur prise en charge sur les campus universitaires<sup>20</sup>.

En effet, cette thématique nécessite de par sa genèse multifactorielle, pluridimensionnelle et plurisectorielle<sup>1</sup>, une approche pluridisciplinaire afin d'appréhender la complexité de cette problématique. Malgré ce constat, nous identifions soit des absences, soit des fortes difficultés liées à la mise en place de politiques et de stratégies d'informations sur le sujet, d'actions de communication, de prévention, de formation, de promotion de santé (qui prennent en compte le facteur culturel) et d'inclusion sociale.

Le défi face à l'importance de la situation est de proposer une réponse efficiente et adaptée du point de vue culturel, à partir d'une approche pluridisciplinaire, d'une prise en charge interdisciplinaire et intersectorielle, réponse inexistante actuellement sur le site toulousain.

---

<sup>1</sup>[http://archives.strategie.gouv.fr/cas/system/files/rapport\\_sante\\_mentale\\_version\\_18nov09validdq2.pdf](http://archives.strategie.gouv.fr/cas/system/files/rapport_sante_mentale_version_18nov09validdq2.pdf)

En France, des études récentes<sup>21</sup> (collecte des données sur la santé de 30000 étudiants suivis pendant 10 ans) révèlent une situation alarmante : la moitié des étudiants présentent un haut niveau de stress et 20 % d'entre eux disent avoir eu des pensées suicidaires (le suicide est la deuxième cause de décès chez les 15-24 ans). D'ailleurs, la dépression, l'anxiété et les troubles du sommeil ou de l'alimentation sont souvent causes d'échec, de mauvaise intégration sociale, voire de pathologies plus graves.

De plus, la dépression est le principal facteur qui réduit les chances de mener à bien des études universitaires. Elle est également associée avec une probabilité accrue de présenter des pathologies physiques et mentales, notamment les addictions à l'alcool et aux psychotropes. Ces constats sont également soulignés dans le rapport de l'Observatoire National de la Vie Etudiante (OVE), qui a rendu publics le 9 novembre 2018<sup>22</sup> les résultats de sa première grande étude sur la santé des étudiants, après plus de deux ans d'analyse.

L'inquiétude majeure est que, sans une prise en charge (en amont et en aval), ces situations peuvent favoriser l'échec universitaire, permettre l'apparition de pathologies mentales sévères (dépression, anxiété, troubles du déficit de l'attention, burn-out, tentatives de suicide...) et être à l'origine des comportements à risque (consommation d'alcool et de drogues ou de médicaments...). Concernant les personnels universitaires, l'importance de prendre en compte les risques psycho-sociaux préoccupe de plus en plus les politiques publiques...

Même si les conséquences sur la réussite des études sont encore trop mal connues, certains chiffres, partiels et loin de refléter la dure réalité, parlent par eux-mêmes :

- 3 étudiants sur 4 se disent stressés,
- Beaucoup d'étudiants se plaignent de mal dormir, d'être fatigués et de suivre difficilement leurs études,
- Les jeunes adultes sont fréquemment exposés à l'alcool, au tabac et aux drogues,
- Déjà en 2017, 69 % des étudiants considèrent ressentir différents signes de dépression,
- 17,4 % des étudiants ont déjà eu des idées suicidaires, (seulement) 6 % sont passés à l'acte,
- 1 étudiant sur 5 consomme des anxiolytiques et des médicaments,
- 1/4 d'entre eux présentent des symptômes anxio-dépressifs.

Les conduites à risques sont rarement isolées, souvent sous-évaluées alors que leurs effets sont importants sur la santé, l'adaptation sociale et la réussite universitaire :

- 1/3 des étudiants estiment prendre des risques pour leur santé,
- Près de 8/10 consomment de l'alcool et près d'1/5 sont des buveurs excessifs,
- Plus d'1/3 rapportent avoir déjà consommé du cannabis,
- Environ 15 % des étudiants sont concernés par des violences physiques, sexuelles, harcèlements, et
- 1 étudiant sur 10 déclare avoir eu un accident au cours de l'année.

La migraine est fréquente chez les jeunes, elle altère fortement les études, la vie quotidienne, les relations sociales et elle est souvent associée à la dépression, à l'anxiété, à des troubles du sommeil.

La thématique du Colloque Toulouse 2020 « Santé mentale sur les campus universitaires : au défi de la discrimination » est novatrice et elle sera investie de façon pluridisciplinaire : d'une part, elle est absente des thématiques affichées par les laboratoires du site toulousain et, d'autre part, elle implique une approche particulièrement innovante de la problématique au travers d'une vision qui croise l'InfoCom, le Droit et la Psychologie.

Cet axe implique aussi des interrogations autour des inquiétudes en termes de réussite universitaire, de conditions de travail, de productivité professionnelle, d'égalité et d'inclusion sociale des personnes à besoins éducatifs particuliers, comme c'est le cas des personnes porteuses de TSA.

La relation établie entre l'InfoCom, la Psychologie et le Droit permettra de comprendre les problématiques liées à : la prévention-promotion de santé mentale, la lutte contre l'isolement, les politiques publiques de diminution de la discrimination-stigmatisation (de la maladie et de la personne souffrante), l'inclusion des personnes porteuses de TSA, le respect des droits et libertés, la protection des risques psychosociaux dans la fonction publique, l'accès à l'enseignement supérieur et la réussite des études supérieures.

Cette approche pluridisciplinaire axée sur les sciences humaines et sociales favorisera une exploration inédite et l'élaboration des programmes et campagnes (visant les étudiants et les personnels universitaires) de formation, d'interventions, de prévention, de promotion, de communication parfois multidisciplinaires, individuels ou collectifs, intersectoriels ou non, afin de maintenir, restaurer ou renforcer la perception de la qualité de vie des étudiants et des personnels universitaires, avec la prise en compte du vecteur culturel et interculturel.



Pour mener à bien son projet, atteindre les objectifs visés et accueillir dans des conditions optimales des acteurs de renommée internationale, l'IDETCOM et le LCPI recherchent des partenaires susceptibles de participer au financement du colloque prévu à Toulouse en octobre 2020.

La réalisation du Colloque Toulouse 2020 bénéficie déjà d'un fort soutien institutionnel, des acteurs concernés, des Services de coopération et d'action culturelle et de coopération universitaire des Ambassades françaises de la Floride et de Buenos Aires et de plusieurs acteurs et instances décisionnelles. **Vous avez l'opportunité de soutenir sa réalisation dès maintenant !**

Vous pouvez soutenir cette manifestation scientifique à travers deux types de partenariat :

- Le mécénat, et
- Le parrainage (ou sponsoring)

Le Dictionnaire Larousse et les textes relatifs à la terminologie économique et financière publiés au Journal Officiel (31 janvier 1989 et 22 septembre 2001) viennent définir les termes mécénat et parrainage.

### Le mécénat

- Dictionnaire Larousse : protection, soutien financier accordé à des activités culturelles, scientifiques, sportives.
- Terminologie économique et financière : soutien matériel apporté sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire, à une œuvre ou à une personne pour l'exercice d'activités présentant un intérêt général.

### **Le mécénat peut être réalisé par des entreprises et aussi par des particuliers !**

### Le parrainage

- Dictionnaire Larousse : méthode publicitaire fondée sur le financement d'une activité (sportive, culturelle, audiovisuelle, etc.) et destinée à rapprocher dans l'idée du public une marque de cette activité.
- Terminologie économique et financière : soutien moral apporté à une manifestation, à une personne, à un produit ou à une organisation en vue d'en retirer un bénéfice direct.

## **Le mécénat pour les entreprises**

### **a- Intérêt du mécénat pour les entreprises**

Le mécène peut bénéficier d'une réduction d'impôt, prévue à l'article 238 bis du Code général des impôts.

Au-delà de l'avantage fiscal lié au versement effectué, le mécénat valorise l'image institutionnelle de l'organisation donatrice (qui devient : mécène).

Le mécénat permet à l'organisation donatrice d'accroître son rôle dans le développement économique et social de son territoire. En s'engageant concrètement dans des actions citoyennes, l'entreprise affirme son engagement dans la responsabilité sociétale.

Le mécénat est un excellent outil de communication externe mais aussi interne pour l'organisation donatrice. En se situant dans le cadre de l'intérêt général, elle affiche, grâce à ses actions de mécénat, des valeurs positives et citoyennes.

Le mécénat peut être utilisé comme vecteur de communication et permet l'amélioration de l'image de l'organisation.

Donner constamment une image distincte et positive de l'organisation donatrice est devenu aussi l'un des enjeux de la communication du XXI<sup>e</sup> siècle. À cet effet, le mécénat permet de se faire reconnaître comme partenaire actif et solidaire, comme institution ayant des valeurs autres que matérielles, engendrant sympathie et attitude favorable.

Il s'agit également d'un vecteur intéressant d'intégration de l'organisation donatrice sur le territoire car, à travers des opérations de mécénat, elle participe à des projets de proximité et noue des relations avec les porteurs de projet, les collectivités territoriales, d'autres organisations, l'État etc.

L'organisation donatrice soigne ses relations avec les autorités institutionnelles et politiques locales, la presse et les relais d'opinion dans un climat différent de celui des rencontres habituelles.

Les médias relaient très régulièrement les actions initiées par le secteur associatif, notamment lorsqu'elles se situent dans le cadre de l'intérêt général. Les organisations mécènes bénéficient alors bien souvent de retombées médiatiques qu'elles ne peuvent obtenir dans le cadre habituel de leurs activités commerciales.

Bien utilisé, le mécénat apporte également des éléments positifs en interne. Il est porteur de valeurs. Il renforce l'image citoyenne de l'organisation auprès de ses collaborateurs. C'est un moyen également d'impliquer et d'associer ses salariés autour de causes d'intérêt général qu'elle soutient.

Le mécénat constitue un puissant facteur de cohésion interne. Il n'est pas rare que les salariés soient directement sollicités pour parrainer et suivre des projets de mécénat.

Le mécénat permet de développer les relations publiques de l'organisation donatrice à travers des rencontres et des échanges avec tous ses partenaires.

### **b- Réduction d'impôt pour les mécènes**

Les organisations versantes bénéficieront d'une réduction d'impôt égale à 60 % des versements effectués, pris dans la limite de 5 pour mille de leur chiffre d'affaires hors taxes.

La réduction d'impôt s'impute sur l'impôt sur le revenu ou sur l'impôt sur les sociétés dû par l'organisation donatrice.

Toutefois, lorsque le montant de la réduction d'impôt excède le montant de l'impôt à acquitter, le solde non imputé pourra être utilisé pour le paiement de l'impôt dû au titre des cinq années (ou exercices) suivantes.

En effet, les versements non pris en compte, une année, du fait de l'application de la limite de 5 pour mille, peuvent donner lieu à réduction d'impôt au titre des 5 exercices suivants, après prise en compte des versements effectués au titre de chacun de ces exercices, sans qu'il puisse en résulter, pour chacune des années, un dépassement du plafond annuel.

L'existence « d'excédents » de nature différente (excédent de versements - excédent de réduction d'impôt) implique un double suivi de ceux-ci en base et en impôt.

### **c- Formes du mécénat et types de dons**

Les versements peuvent être effectués en numéraire (Mécénat financier), en produits (Mécénat en nature) ou en compétence (Mécénat de compétence).

Le Mécénat financier consiste en l'apport d'un montant en numéraire.

Le Mécénat en nature consiste pour l'entreprise à donner des biens inscrits au registre des immobilisations ou des biens inscrits en compte de stock à une structure éligible au mécénat.

Le Mécénat de compétence consiste soit en la mise à disposition d'un salarié sur son temps de travail au profit d'une structure éligible au mécénat (le salarié restant sous la responsabilité de l'entreprise) soit en la réalisation d'une prestation de services déterminée pour le compte d'une structure bénéficiaire éligible au mécénat

### **d- La visibilité qui sera donnée aux mécènes**

#### Lors du plan de communication de l'événement

- Votre présence sera affichée sur tous les supports de communication (affiches, invitations, ...)
- Votre présence sera mentionnée dans le programme

### *Durant l'événement*

- Votre présence sera signalée par des panneaux ou banderoles

## **Le mécénat pour les particuliers**

### **a- Intérêt du mécénat pour les particuliers**

Les particuliers peuvent, au même titre que les entreprises, soutenir ce colloque et devenir, à ce titre, des mécènes, bénéficiant eux aussi d'une possibilité de réduction d'impôt, distincte de celle accordée aux entreprises.

Ils peuvent donc, dans ces conditions, financer cette manifestation scientifique :

- En numéraire : dons manuels

- Par apport en nature

### **b- Réduction d'impôt pour les mécènes**

Les personnes physiques effectuant des dons bénéficient d'une réduction de leur impôt sur le revenu.

Le taux de cette réduction d'impôt ainsi que le plafond des versements ont été modifiés à plusieurs reprises ces dernières années.

À date, la réduction est égale à 66 % des versements effectués, retenus dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Les versements non pris en compte, une année, du fait de l'application de la limite de 20 % du revenu imposable, peuvent donner lieu à réduction d'impôt au titre des 5 années suivantes.

Pour bénéficier de la réduction d'impôt, les donateurs doivent joindre à leur déclaration de revenus (sauf en cas de déclaration des revenus par Internet), le(s) reçu(s) délivré(s) par l'Université Toulouse 1 Capitole.

## **Le parrainage**

Le parrainage ou sponsoring est une technique selon laquelle une entreprise industrielle ou commerciale (dit : parrain) apporte son concours à une personne physique ou morale (dit : parrainé) en vue de la réalisation d'un événement ou d'une manifestation à caractère philanthropique, éducatif, sportif, culturel..., en échange d'une publicité dont les modalités précises seront fixées par un contrat écrit avec l'Université Toulouse 1 Capitole.

Il s'agit donc d'un échange à titre onéreux entre un versement fait par le parrain (somme d'argent, remise de biens, prestation de services...) et une prestation de publicité assurée par le parrainé, dont le parrain attend des effets positifs sur la marche de ses affaires, si possible, proportionnels à son investissement.

Cette prestation publicitaire fera l'objet d'une facture émise par l'Université Toulouse 1 Capitole.

### **a- En devenant partenaire de l'événement :**

#### *Sur le plan de l'aide à la recherche et à l'innovation*

Vous participez à une meilleure visibilité des travaux de recherche effectués en région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, et en particulier au sein de structures locales.

Vous vous associez à une manifestation internationale de qualité et affichez une légitimité sur le thème de la santé mentale, de l'inclusion sociale, de la réussite universitaire et de la coopération scientifique.

#### *Sur le plan des échanges internationaux et de la valorisation du territoire*

Vous favorisez le développement des relations internationales dans l'enseignement supérieur (stages, échanges scolaires) par la rencontre d'universitaires et de professionnels issus des cinq pays (États-Unis, Argentine, France, Espagne et Italie).

Vous valorisez le territoire toulousain, à travers une manifestation qui accueillera à la fois des chercheurs étrangers, mais aussi des enseignants-chercheurs français de renommée.

Vous contribuez au resserrement des liens unissant déjà Toulouse avec l'Argentine (coopération de longue date soutenue par l'Ambassade de France).

#### *Sur le plan promotionnel*

Vous contribuez à valoriser l'image de marque de votre structure en l'associant à une manifestation internationale et à d'autres partenaires académiques, institutionnels et privés.

Vous faites apparaître votre organisation comme un acteur responsable, citoyen et innovant, soucieux d'enjeux et de thématiques sociales majeures

### **b- La visibilité qui sera donnée aux partenaires :**

#### *Lors du plan de communication de l'événement*

Selon votre participation :

- Votre présence sera signalée dans les contacts et les actions de promotion,



- Dès janvier 2020, le colloque sera annoncé sur les réseaux scientifiques, professionnels, et les réseaux sociaux,
- Votre présence sera signalée lors des actions de relations publiques et de relations presse dès le mois de mai 2020, et
- Votre présence sera signalée dans les pages des sites internet et des réseaux sociaux dédiés à l'événement :

[www.ut-capitole.fr](http://www.ut-capitole.fr)

[www.fiu.com](http://www.fiu.com)

[www.sociales.uba.ar](http://www.sociales.uba.ar)

[www.unr.edu.ar](http://www.unr.edu.ar)

Votre présence sera affichée sur tous les supports de communication (affiches, invitations, ...).

### *Durant l'événement*

Selon votre participation, nous pouvons mettre à votre disposition deux espaces pour communiquer :

- Un espace sponsor à l'intérieur des amphithéâtres et salles de l'Université Toulouse 1 Capitole et de l'Université Toulouse 2 Jean Jaurès où se dérouleront les plénières, les tables rondes, les workshops durant les journées de colloque,
- Un espace sponsor dans les salles où nous accueillerons les participants, où se tiendront les pauses, les déjeuners, et
- Nous assurerons la visibilité de votre structure lors des actions de relations presse et des interviews en vous associant aux opérations.

### **c- Retombées attendues :**

Compte tenu de l'importance et de l'actualité de la thématique et des intervenants pressentis, nous attendons :

- D'importantes retombées de presse,
- Une meilleure visibilité des travaux de recherche effectués en région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, et en particulier dans le cadre d'une collaboration pluridisciplinaire associant des structures de différentes Universités et de différents pays,



- La pérennisation des partenariats tissés entre l'Université Toulouse 1 Capitole, Florida International University et l'Université Toulouse 2 Jean Jaurès (Convention de coopération, impulsée en 2019 par l'IDETCOM, de recherche et échange étudiants/enseignants ; collaboration dans la recherche ; établissement d'une université d'été à UT1C avec des étudiants de Florida International University),
- La pérennisation des partenariats tissés entre l'Université Toulouse 1 Capitole, l'Universidad de Buenos Aires et de Rosario et l'Université Toulouse 2 Jean Jaurès (Convention de coopération, impulsée en 2019 par l'IDETCOM, de recherche et échange étudiants/enseignants ; collaboration dans la recherche,
- Le développement des relations internationales dans l'enseignement supérieur (stages, échanges scolaires) par la rencontre d'universitaires issus des cinq pays,
- L'ouverture au grand public et aux étudiants toulousains d'un débat portant sur une thématique concernant des enjeux majeurs de société,
- La rencontre entre des professionnels, des chercheurs spécialistes et le grand public,
- La valorisation du territoire toulousain, à travers une manifestation qui accueillera à la fois des chercheurs étrangers, mais aussi des enseignants chercheurs français et étrangers de renommée, et
- Le renforcement à UT1C et à UT2J d'un axe transversal de recherche international constitué autour de la « communication-santé ».

### **a- Axes de travail retenus :**

Trois grands axes de travail ont été dégagés, axes qui constitueront les deux journées de travail.

- 1er axe : **Communication and mental health**
- 2ème axe : **Law and mental health**
- 3ème axe : **Psychology and mental health**

Cette triple approche revalorisera la pluridisciplinarité en sciences humaines et sociales autour d'une thématique commune. Elle mettra au cœur des interrogations la souffrance de la population universitaire (les étudiants et le personnel administratif et enseignant) et permettra :

- D'identifier les situations et les actions qui produisent discrimination et stigmatisation et étudier comment elles impactent sur l'accès aux soins,
- De comprendre comment les représentations et les perceptions impactent sur le phénomène de discrimination et de stigmatisation,
- D'évaluer les conséquences personnelles, sociales, institutionnelles et économiques de cette souffrance sur la réussite universitaire, les conditions de travail, la santé et le bien-être des étudiants et des personnels universitaires,
- D'analyser les problématiques liées au respect de l'égalité et de l'inclusion à l'université des personnes à besoins éducatifs particuliers,
- De présenter les initiatives existantes en matière de lutte contre la discrimination et la stigmatisation mais aussi celles en faveur de l'inclusion des personnes à besoins éducatifs particuliers, et
- De proposer des alternatives pour réduire la discrimination ainsi que la stigmatisation et favoriser l'inclusion des personnes à besoins éducatifs particuliers.

Un appel à communication sera publié en ce sens.

### **b- Objectif général :**

- Favoriser le contact de publics hétérogènes, développer les interactions de jeunes chercheurs et consolider des actions de coopération internationale,
- Contribuer à l'animation et au développement des manifestations scientifiques et aux actions de vulgarisation de la recherche,
- Diffuser les connaissances scientifiques à la communauté universitaire, professionnelle et au grand public, et

- Soutenir les actions de recherche autour de la thématique de la santé mentale au sein des universités françaises.

### **c- Objectifs spécifiques :**

Investir les problématiques liées à la santé mentale et au problème de la discrimination au sein des campus universitaires avec pour objectif de :

- Identifier les situations et les actions qui produisent discrimination et stigmatisation,
- Comprendre comment les représentations et les perceptions influencent le phénomène de discrimination et de stigmatisation,
- Évaluer les conséquences personnelles, sociales, institutionnelles et économiques de cette souffrance sur la réussite universitaire, la santé et le bien-être des étudiants, du personnel administratif et des enseignants-chercheurs,
- Envisager des alternatives en termes de réduction de la discrimination et de la stigmatisation, et
- Proposer un travail de réflexion opérationnel autour du respect de l'égalité et de l'inclusion des personnes avec des besoins éducatifs particuliers.

Aucune recherche sur le site toulousain n'a été réalisée sur cette thématique, selon une approche axée sur les sciences humaines et sociales et avec une méthodologie multiculturelle et transatlantique. De plus, aucun laboratoire ne porte cet axe parmi ses actions.

Aujourd'hui, il n'existe dans le site universitaire toulousain ni de politique cohérente, ni de stratégie multidimensionnelle, ni de campagne de prévention primaire intersectorielle en termes de santé mentale et de risques psychosociaux ; les actions de promotion de santé sont très limitées et l'inclusion des personnes porteuses de TSA se heurte à des difficultés culturelles. Les besoins sont proportionnels aux carences.

La thématique « Santé mentale sur les campus universitaires » représente une double valeur : scientifique et sociétale. D'une part, la valeur ajoutée scientifique se reflète par l'intérêt porté sur une population peu présente dans les études SHS autour d'une thématique novatrice (qui touche les étudiants et le personnel universitaire - administratif et enseignant -), par le terrain d'études (deux continents), par sa méthodologie (pluridisciplinaire et comparative) et par la richesse de la population (multiculturelle) et le terrain d'études envisagés (université).

D'autre part, la valeur ajoutée sociétale s'explique d'abord par le rôle et la place de l'université publique dans la formation des futurs professionnels, ensuite par les conséquences individuelles, familiales et socio-sanitaires produites par la souffrance et les troubles présents dans la population universitaire et les lourdes répercussions socio-économiques qui en découlent.

Les chiffres annoncés par les dernières études et l'importance donnée par les pouvoirs publics à la thématique ici présentée (*Rapport sur la Qualité de vie des étudiants en santé*, établi en 2018 à la demande des Ministères de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et des Solidarités et de la Santé<sup>2</sup> ; et l'Accord-cadre sur la prévention des risques psychosociaux dans la fonction publique, de 2013 par les organisations syndicales des trois fonctions publiques et le gouvernement<sup>3</sup>), confirment la forte valeur ajoutée scientifique et sociétale de cette recherche.

---

<sup>2</sup> [https://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/Sante/04/8/Rapport\\_Dr\\_Marra\\_-\\_Qualite\\_de\\_vie\\_des\\_etudiants\\_en\\_sante\\_926048.pdf](https://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/Sante/04/8/Rapport_Dr_Marra_-_Qualite_de_vie_des_etudiants_en_sante_926048.pdf)

<sup>3</sup> <https://www.fonction-publique.gouv.fr/la-prevention-des-risques-psychosociaux>

L'idée de cette deuxième rencontre (la première s'est tenue à Miami en octobre 2019) est d'identifier et d'analyser la problématique de la discrimination liée à la santé mentale au sein de l'université pour davantage la comprendre afin de mieux agir.

Cette manifestation (Toulouse 2020), ouverte au grand public, est pensée sur trois jours :

- Le premier « **Soirée d'ouverture** » : se déroule au cinéma l'American Cosmograph avec la projection d'un documentaire suivi d'un débat ;
- Le deuxième « **Plénières** » : se structure autour des conférences, présentations, témoignages, rencontres académiques et professionnelles et se clôture avec un repas de gala thématique « 2x4 » ; et
- Le troisième « **Interaction** » : s'organise autour des ateliers thématiques et des workshops, avec la participation centrale des étudiants, doctorants et du secteur privé.
  - ☞ La participation des acteurs de la société civile et du grand public sera privilégiée.
  - ☞ Une publication sous forme de livre aura lieu et permettra de faire connaître et diffuser les différentes participations.

Dans le cadre de cette collaboration novatrice, laquelle abordera un sujet important et d'actualité sous différents angles, nous vous invitons à soutenir notre initiative par un soutien financier.

### Toulouse

Toulouse est le chef-lieu de la région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée. C'est aussi la **4ème plus grande ville** de France, ce qui explique qu'une partie de sa population soit répartie aussi bien dans la vie étudiante que dans la vie active. Elle est située à la 4ème position des villes ayant le plus de contingents d'étudiants après Paris, Lyon et Lille, soit au total plus de total **111 000 étudiants**. Ces chiffres démontrent que Toulouse est une ville où les étudiants ne sont pas laissés de côté.

Surnommée **la ville rose**, elle est idéalement située entre **les parcs naturels, les montagnes et la mer**, qui sont accessibles en voiture et en train rapidement. C'est aussi une ville connue pour la richesse de son patrimoine historique.

La ville de Toulouse est classée 4ème des villes économiques françaises. Les secteurs de **l'aéronautique et du spatial** sont les principaux employeurs. Toulouse est la ville de l'aviation française et européenne. Elle abrite le site industriel d'Airbus.

Le chef-lieu de l'Occitanie / Pyrénées-Méditerranée est aussi un centre pour **les administrations publiques**. Aussi les emplois dans le service public sont-ils très présents.



C'est également **un pôle de recherche. Des entreprises informatiques** se sont installées comme IBM, Capgemini et Intel. L'Université fédérale est un regroupement de 31 établissements d'enseignement supérieur et de recherche dans la région. Elle comprend aussi bien des établissements publics que privés. Cette initiative fait partie de la loi de programme pour la recherche de 2006 qui les encourage à se grouper afin de créer un pôle de recherche et d'enseignement central.

Toulouse a son système de location de vélos en libre-service, VélôToulouse pour pouvoir utiliser librement les deux roues tout au long de votre séjour.

Dates : 25-26-27 Octobre 2020  
Ville : Toulouse, France  
Participants : 500 participants attendus

### Organisation

L'Institut de Droit de l'Espace, des Territoires, de la Culture et de la Communication (IDETCOM)  
Université Toulouse 1 Capitole  
2 rue du Doyen Gabriel Marty  
31042 Toulouse Cedex 9  
<http://idetcom.ut-capitole.fr>

Laboratoire Cliniques Pathologique et Interculturelle (LCPI)  
Université Toulouse 2 Jean Jaurès  
5, allées Antonio Machado  
31058 Toulouse cedex  
<https://lcp.i.univ-tlse2.fr>

### Lieu du Colloque

Université Toulouse 1 Capitole  
2, rue du Doyen Gabriel Marty  
31042 Toulouse Cedex 9

Université Toulouse 2 Jean Jaurès  
5, allées Antonio Machado  
31058 Toulouse cedex

American Cosmograph  
24 rue Montardy  
31000 Toulouse

### Secrétariat d'organisation

L'Institut de Droit de l'Espace, des Territoires, de la Culture et de la Communication (IDETCOM)

Université Toulouse 1 Capitole

2, rue du Doyen Gabriel Marty

31042 Toulouse Cedex 9

<http://idetcom.ut-capitole.fr>

Tel. : +33 5 6163 39 11

E-mail : [marie.merli@ut-capitole.fr](mailto:marie.merli@ut-capitole.fr)

Dimanche 25 octobre 2020 : 19h00-22h00

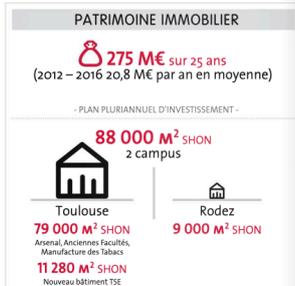
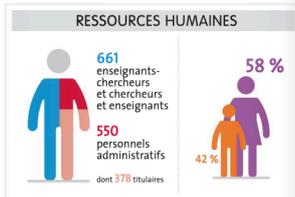
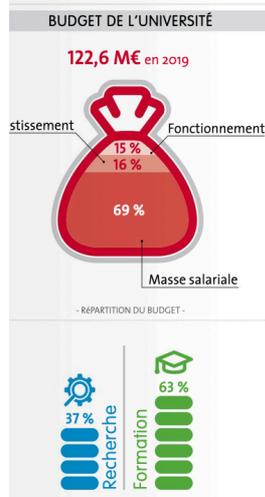
Lundi 26 octobre 2020 : 9h00-23h00

Mardi 27 octobre 2020 : 9h00-17h00

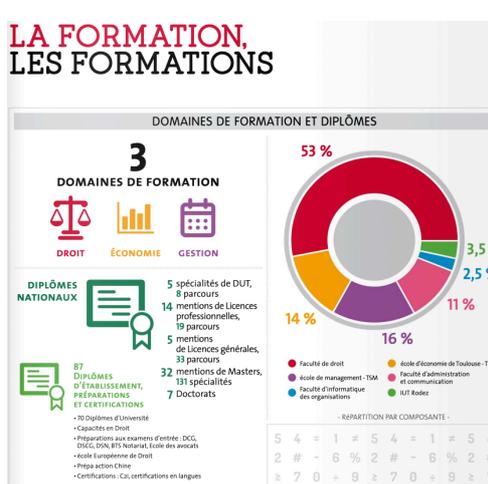
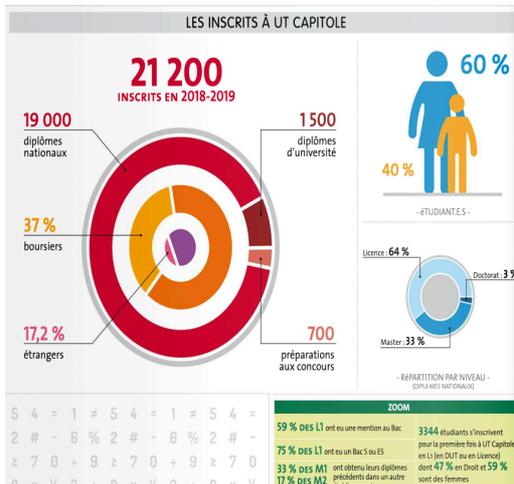
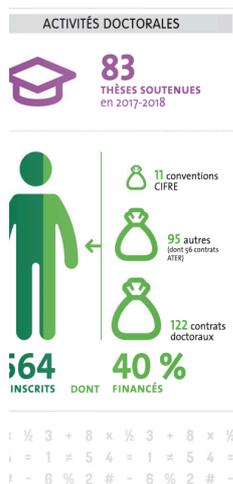
	DIMANCHE 25 OCTOBRE (AMERICAN COSMOGRAPH)	LUNDI 26 OCTOBRE (UT1C)	MARDI 27 OCTOBRE (UT2J)
8h00		<b>ACCREDITATIONS + CAFE</b>	<b>ACCUEIL + CAFE</b>
9h00		<b>SEANCE INAUGURALE</b>	<b>ATELIERS :</b>
9h45		<b>PAUSE-CAFE</b>	
10h00		<b>CONFERENCES PLENIERES (CHERCHEURS + ACTEURS INSTITUTIONNELS)</b>	-INFOCOM -DROIT -PSYCHOLOGIE
11h00			<b>PAUSE-CAFE</b>
11h15			<b>ATELIERS :</b>
12h00			-INFOCOM -DROIT -PSYCHOLOGIE
12h30		<b>DEJEUNER</b>	<b>DEJEUNER</b>
14h00		<b>CONFERENCES PLENIERES (CHERCHEURS + ACTEURS INSTITUTIONNELS)</b>	<b>-WORKSHOP 1 : SESSION POSTERS</b>  <b>-WORKSHOP 2 : COLLABORATIVE RESEARCH PROPOSALS</b>  <b>-WORKSHOP 3 : DIALOGUE ENTRE</b>
16h30			<b>SEANCE DE CLOTURE</b>
17h00		<b>LIBRE</b>	
19h	<b>SOIREE « LA COLIFATA FILOSA » DIFFUSION D'UN DOCUMENTAIRE SUIVIE D'UN DEBAT AVEC M. PIERRE DARDOT (PHILOSOPHE) ET M. ALFREDO OLIVERA (CREATEUR DE LA COLIFATA)</b>	<b>REPAS DE GALA THEMATIQUE « 2X4 »</b>	<b>LIBRE</b>



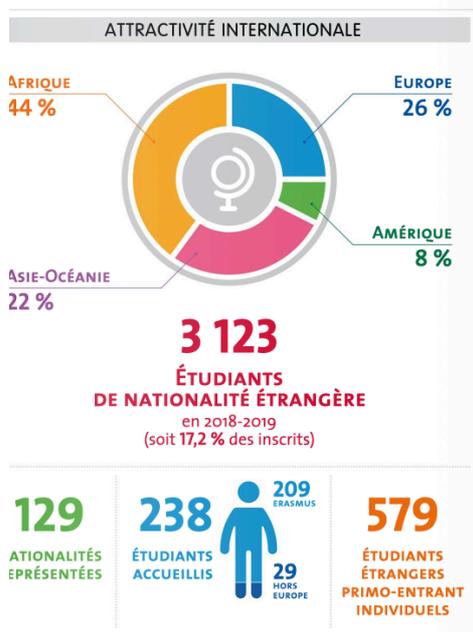
## RÉPRESENTATION GÉNÉRALE



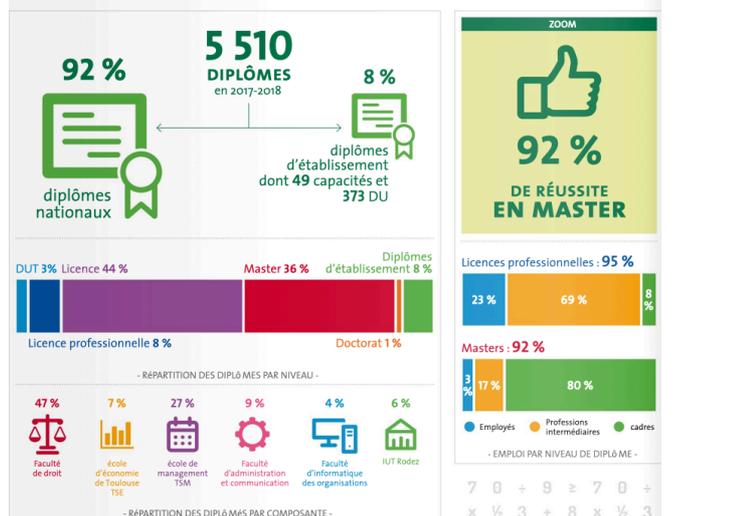
## LA RECHERCHE



## INTERNATIONAL



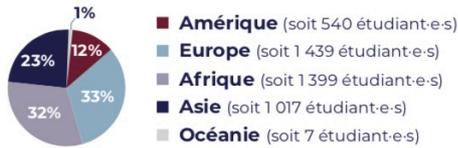
## INSERTION PROFESSIONNELLE DES DIPLÔMÉS



## ÉTUDIANT·E·S ÉTRANGÈ·E·S

**4 407** ÉTUDIANT·E·S ÉTRANGÈ·E·S **145** NATIONALITÉS REPRÉSENTÉES

### Répartition des effectifs par nationalités :



### Nombre d'accueillis\* : 360 ÉTUDIANT·E·S

Socrates-Erasmus **259** étudiant·e·s  
Autres programmes et accords bilatéraux **101** étudiant·e·s

### Nombre de sortants\* : 392 ÉTUDIANT·E·S

Socrates-Erasmus **194** étudiant·e·s  
Autres programmes et accords bilatéraux **157** étudiant·e·s  
Autres programmes financés par l'UE **27** étudiant·e·s  
Free Mover (hors programme) **14** étudiant·e·s

\* Via accords internationaux

**20** BIBLIOTHÈQUES ET CENTRES DE RESSOURCES **7** PRÉSENTES SUR LE CAMPUS MIRAIL

### LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE CENTRALE :

**15 000 m<sup>2</sup>** D'ESPACE DÉDIÉ AUX COLLECTIONS

**140** ORDINATEURS POUR LE PUBLIC

**1 550** PLACES ASSISES

**465 000** OUVRAGES

**31 500** THÈSES

**7 100** TITRES VIDÉOS ET DVD

**5 193** E-BOOKS

**4 200** TITRES DE PÉRIODIQUES PAPIERS

**20 655** REVUES ÉLECTRONIQUES

**369** pour l'UT2J ACCORDS ERASMUS **35** pour l'ESPE

**125** pour l'UT2J ACCORDS INTERNATIONAUX

### Nombre de doubles diplômes :

**8** doubles diplômes en convention bilatérale

**25** offres de doubles diplômes dans le cadre de **3** masters européens

## ÉTUDIANT·E·S

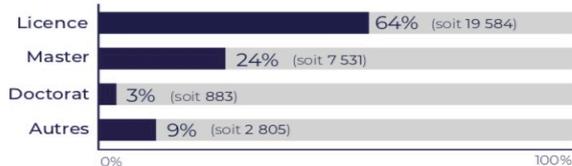
(chiffres 2017)

**30 803** ÉTUDIANT·E·S **20 998** FILLES (68% de l'effectif) **9 805** GARÇONS (32% de l'effectif)

### Origine scolaire des étudiant·e·s :



### Répartition des effectifs par niveau :



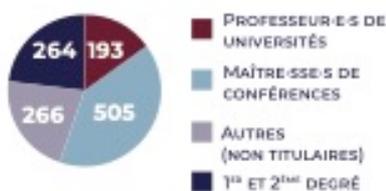
## RESSOURCES HUMAINES

### BIATSS : 856

(Bibliothèque, ingénieurs, administratifs, techniciens social, santé)



### ENSEIGNANT·E·S : 1 228



### TOTAL DES PERSONNELS : 2 084

### LES DIFFÉRENTES STRUCTURES :

**8** UMR CNRS  
▲ CERTOP, CLLE, FRAMESPA, GEODE, IRIT, IMT, LISST, TRACES

**1** UMR MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE  
▲ EFTS

**14** ÉQUIPES D'ACCUEIL  
▲ CAS, CEIBA, CERPPS, CREG, ERRAPHIS, LLA CREATIS, LPS-DT, PLH, LARA-SEPIA, LERASS, LEREPS, LCPI, OCTOGONE-LORDAT, IL LABORATORIO

**1** DIRECTION D'APPUI À LA RECHERCHE

**1** LABEX  
▲ SMS

**4** STRUCTURES FÉDÉRATIVES  
▲ MSHS-T (Maison des sciences de l'homme et de la société de Toulouse), IRPALL (Institut de recherche pluridisciplinaire en arts, lettres et langues), IFRISS (Institut fédératif de recherche interdisciplinaire santé - société), IS3T (Institut des sciences du cerveau, de la cognition et du comportement de Toulouse)

→ L'UT2J est membre de l'Institut des Amériques (IDA)

### 3 DOMAINES DE FORMATION :

- ▲ Arts, lettres et langues (ALL)
- ▲ Sciences humaines et sociales (SHS)
- ▲ Sciences, technologies, santé (STS)

### AVEC :

- 8** DUT
- 56** Licences générales (19 mentions)
- 21** Licences professionnelles
- 171** Masters (43 mentions)
- 55** Masters MEEF (4 mentions)
- 51** Doctorats
- 52** Diplômes d'université
- 4** Certifications

### FORMATION CONTINUE : 3 930 STAGIAIRES



### ÉCOLES DOCTORALES : 3

→ ALLPH@ (ARTS, LETTRES, LANGUES, PHILOSOPHIE, COMMUNICATION) : 278 + 28 (UPS/UTI) :

**306** DOCTORANT·E·S INSCRIT·E·S **48** SOUTÈNANCES DE THÈSES **4** SOUTÈNANCES D'HDR \*

→ CLESCO (COMPORTEMENT, LANGAGE, ÉDUCATION, SOCIALISATION, COGNITION) :

**297** DOCTORANT·E·S INSCRIT·E·S **46** SOUTÈNANCES DE THÈSES **6** SOUTÈNANCES D'HDR \*

→ TESC (TEMPS, ESPACES, SOCIÉTÉS, CULTURES) :

**358** DOCTORANT·E·S INSCRIT·E·S **42** SOUTÈNANCES DE THÈSES **6** SOUTÈNANCES D'HDR \*

\* Habilitation à diriger des recherches

### ÉCOLES DOCTORALES "SECONDAIRES" : 4

- ▲ MITT (Math, info, télécom de Toulouse)
- ▲ EDSYS ED Système
- ▲ AA (Aéronautique, astronomie)
- ▲ GEET (Génie électrique, électronique et télécom)

1 Créées en 1990, les Semaines d'information sur la santé mentale (SISM) sont une manifestation annuelle coordonnée par un collectif de 24 partenaires. Chaque année un nouveau thème est proposé afin qu'associations, citoyens, usagers, professionnels et grand public se mobilisent et organisent des manifestations d'information et de réflexion dans toute la France.

2 Romeo, R., McCrone, P., & Thornicroft, G. (2017). The Economic Impact of Mental Health Stigma. In *Mental Health Economics* (pp. 401-414); et Springer, Cham; Clement, S., Schauman, O., Graham, T., Maggioni, F., Evans-Lacko, S., Bezborodovs, N., ... & Thornicroft, G. (2015). What is the impact of mental health-related stigma on help-seeking? A systematic review of quantitative and qualitative studies. *Psychological medicine*, 45(1), 11-27.

3 *Prévention des risques psychosociaux dans la fonction publique*, 2014, Ministère de la réforme de l'état, de la décentralisation et de la fonction publique.

4 <https://www.fonction-publique.gouv.fr/la-prevention-des-risques-psychosociaux>

5 [https://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/Sante/04/8/Rapport\\_Dr\\_Marra\\_-\\_Qualite\\_de\\_vie\\_des\\_etudiants\\_en\\_sante\\_926048.pdf](https://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/Sante/04/8/Rapport_Dr_Marra_-_Qualite_de_vie_des_etudiants_en_sante_926048.pdf)

6 [http://www.euro.who.int/\\_data/assets/pdf\\_file/0008/98918/E88538.pdf](http://www.euro.who.int/_data/assets/pdf_file/0008/98918/E88538.pdf)

7 <https://www.nimh.nih.gov/health/statistics/mental-illness.shtml>

8 [https://www.huffingtonpost.com/entry/highest-health-costs-mental\\_us\\_574302b8e4b045cc9a716371](https://www.huffingtonpost.com/entry/highest-health-costs-mental_us_574302b8e4b045cc9a716371)

9 [http://www.who.int/topics/primary\\_health\\_care/alma\\_ata\\_declaration/fr/](http://www.who.int/topics/primary_health_care/alma_ata_declaration/fr/)

10 <http://www.euro.who.int/fr/publications/policy-documents/ottawa-charter-for-health-promotion>

11 [http://eeas.europa.eu/delegations/un\\_geneva/documents/eu\\_statments/who/20130924\\_who\\_rc63\\_european\\_mental\\_health\\_action\\_plan\\_2014\\_2020.pdf](http://eeas.europa.eu/delegations/un_geneva/documents/eu_statments/who/20130924_who_rc63_european_mental_health_action_plan_2014_2020.pdf)

12 [https://www.who.int/mental\\_health/action\\_plan\\_2013/fr/](https://www.who.int/mental_health/action_plan_2013/fr/)

13 [http://ec.europa.eu/health/archive/ph\\_determinants/life\\_style/mental/docs/pact\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/health/archive/ph_determinants/life_style/mental/docs/pact_en.pdf)

14 <https://www.semaines-sante-mentale.fr/sism-2/edition-2020/>

15 Nerdrum, et al., 2006; Walsh, Feeney, Hussey, & Donnellan, 2010; Boudoukha, et al., 2011; Stapley 2013; Conley et al. 2014; Moreira & Telzer, 2015; Gissubel, et al 2018.

16 Hunt & Eisenberg, 2010; de Girolamo, Dagani, Purcell, Cocchi, & McGorry, 2012; Ibrahim, Kelly, Adams, & Glazebrook, 2013; Pedrelli, Nyer, Yeung, Zulauf, & Wilens, 2015; Saleh, Camart & Romo, 2017; et Conley et al., 2014; et Lewis et al. 2014; Schwartz et al., 2015; Gissubel, et al 2018.

17 Maniecka-Bryła, et al.,2005; Vandentorren et al., 2005.Y.-C. Lee, et al., 2007; Rovas, et al.,2017; Riccardi.,2017; et Loayza H et al., 2001; Angelone, et al., 2011; Taylor, Bet al., 2013; Rovas, et al.,2017; et Lahlou et al; 2015; Schurch et Doudin 2016; Guèye et al.,2016; McArthur, et al., 2017; et Kumagai, et al., 2002; Maniecka et al., 2005; Blanco et al. 2008; Vázquez, 2010; Rouger, 2011; González et al., 2013; et Furr et al 2001;Dahlin et al., 2005; Wong et al. 2006; Basnet et al.,2012; Chen et al., 2013; Dhaka, et al., 2017; Medrano, et al., 2018; et Wong et al.,2006; Bayram et Bilgel.,2008;Shamsuddin et al., 2013; et Furr et al., 2001; Lafay et al., 2003; Migeot, 2006; Zhang et al, 2012; Tang, et al., 2018; Aloba et al.,2018.

18 Abu-Ghazaleh, Sonbol, & Rajab, 2016; Deasy, Coughlan, Pironom, Jourdan, & Mannix-McNamara, 2014; Grant, Guille, & Sen, 2013; Montero-Marín, Demarzo, Stapinski, Gili, & García-Campayo, 2014; D. Saleh, Camart, & Romo, 2016; Vandentorren, Verret, Vignonde, & Maurice-Tison, 2005.

19 Moreira & Telzer, 2015; Walsh, Feeney, Hussey, & Donnellan, 2010; Choueiry et al., 2016;Boulard, et al.,2012; Feld & Shusterman, 2015; Lejoyeux, et al., 2011; Milojevich & Lukowski, 2016; Nyer et al., 2013; Petrov, et al., 2014; Schraml, et al., 2011.

20 Michaels, P. J. & Corrigan, P. W. & Kanodia, N. & Buchholz, B. & Abelson, S. (2015). Mental Health Priorities: Stigma Elimination and Community Advocacy in College Settings. *Journal of College Student Development* 56(8), 872-875 et Corrigan, P. W., Kosyluk, K. A., Markowitz, F., Brown, R. L., Conlon, B., Rees, J., ... & Al-Khouja, M. (2016). Mental illness stigma and disclosure in college students. *Journal of Mental Health*, 25(3), 224-230.

21 [www.i-Share.fr](http://www.i-Share.fr)

22 <http://www.ove-national.education.fr/theme/bien-etre-et-sante/>